



LA GAZETTE DE MARÇON



Marçonnaise, Marçonnais.

La vie de notre commune, en 2015, aura été bien calme en comparaison des événements tragiques qui ont bouleversé notre pays et le monde entier.

Cependant nous devons être vigilants pour rester une communauté unie et forte.

Notre village a connu des manifestations qui nous ont rassemblés : l'exposition des artistes à l'ancienne cantine Lecorbusier Wogenscky, la fête des plantes dont le succès s'affirme, Marçon-Classic qui a battu des records d'affluence et bien d'autres animations.

Merci à tous les bénévoles qui s'investissent sans compter.

Durant cette année, le conseil municipal aura été très occupé par le projet de Commune Nouvelle porté par la CCVL, mais refusé début septembre.

Maintenant c'est la fusion des Communautés de Communes, imposée par la loi NOTRE, qui se préparera courant de l'année 2016.

Toutes ces réformes institutionnelles ainsi que les restrictions budgétaires ne nous aident pas à réaliser des projets.

Malgré tout, en 2016, notre commune va connaître quelques transformations :

- Une nouvelle équipe, dynamique assurera la gestion du camping : Family Camp.
- Une jeune Marçonnaise, Justine Rimbault reprendra le salon de coiffure.
- De jeunes habitants de la commune ouvriront une épicerie dans des locaux fournis par la Mairie. Leur initiative et leur courage nécessitera notre soutien.



Mariage de Monsieur le Maire et Laurence
le 16 mai 2015

Notre ambition est de pouvoir vous offrir plus de services afin que nous puissions nous retrouver au cœur de notre commune et ainsi la confirmer dans sa vitalité.

Je souhaite à tous les habitants, une très bonne année 2016.

Jean-Pierre CHEREAU-DUPIN

SOMMAIRE

<i>Mot du Maire</i>	2
<i>Vie municipale</i>	
- <i>Administratif</i>	3
- <i>Nouvelles entreprises</i>	5
<i>Vie associative</i>	6-10
<i>Mémo</i>	
<i>Vie scolaire</i>	11-14
<i>Patrimoine & histoire</i>	15
<i>Brèves</i>	
- <i>Le Bourg surpresseur</i>	16
- <i>Traitement des eaux</i>	17
- <i>Halte au feu</i>	18
<i>Finances communales</i>	19
<i>Méli mélo</i>	20

La Gazette de Marçon n° 19
Rédaction : Mairie de Marçon
Conception-réalisation : CREATECH
Ce numéro a été tiré à 650 exemplaires

Mairie de Marçon
Tél. 02 43 44 13 07
Sur Internet :
www.ville-marcon.fr
mairie@ville-marcon.fr

**État Civil 2015
au 30 novembre**
7 Mariages
12 Naissances
7 Décès

Le Canton

En Mars 2015, vous avez voté pour un nouveau canton dont le chef-lieu est Château-du-Loir, il regroupe les anciens cantons de Château-du-Loir, La Chartre et Le Grand-Lucé, soit 29 communes et près de 25 000 habitants.

Le canton est une circonscription électorale, comme pour les législatives ; il n'a aucun rôle dans le découpage administratif. Ses représentants : une femme, un homme, sont conseillers départementaux. La réforme des cantons avait pour objectif un meilleur équilibre dans la représentation des populations.

La communauté de communes

La loi NOTRE a établi de nouveaux critères de population pour constituer une communauté de communes à 15000 habitants minimum, or nous ne sommes que 6900 au sein de la CCVL ; ce qui nous oblige à fusionner avec des communautés voisines.

La décision appartient à la Préfète, cependant après consultation des élus, elle nous a informé qu'elle réunirait les communautés de Loir et Bercé, Val de Loir et Lucé, seule la commune du Grand-Lucé a souhaité rejoindre le Sud-Est Manceau. Nous serions donc réunis à 28 communes et environ 23000 habitants. Cette nouvelle entité sera effective au 1 Janvier 2017. Elle aura de nouvelles compétences que nous discuterons au cours de l'année 2016.

Aujourd'hui, la CCVL est compétente pour les affaires économiques, la voirie communale, les ordures ménagères, le Spanc, l'eau, l'aire d'accueil pour les gens du voyage, l'école de musique, l'office de tourisme, l'action sociale intercommunale, le développement du sport, les réseaux de fibre optique et le plan local d'urbanisme.

COMMUNES NOUVELLES

Ce fut le grand sujet de la communauté de communes, qui en juin , nous a demandé de délibérer sur la fusion au 1er Janvier 2016 en commune nouvelle des neuf membres de la CCVL, ce que cinq conseils municipaux ont refusé.

Jusqu'en 2020, les conseils municipaux auraient été maintenus mais leurs pouvoirs transférés à la commune nouvelle. Votre commune serait devenue « déléguée »

Pour les prochaines élections, il n'y aurait qu'un seul conseil qui, s'il l'avait décidé aurait nommé un de ses membres : maire délégué de Marçon, comme pour les autres communes et avait eu le pouvoir d'y mettre fin quand il l'aurait souhaité.

Votre Mairie serait devenue un bureau d'état civil qui, comme votre commune, pourrait disparaître sur délibération du conseil de la commune nouvelle.

L'intérêt de ce statut était l'obtention de dotation bonifiée par l'état pendant 3 ans.



Un rappel sur les jours et horaires d'ouverture de la gendarmerie de
LA CHARTRE SUR LE LOIR :

Lundi - 14H00 / 18H00 et le Vendredi - 14H00 / 18H00

Nouvelles entreprises



Ouverte depuis le 1er juin 2015, **Laety'Végét'O** propose à la vente des oliviers, palmiers, arbres fruitiers, arbustes et arbres d'ornement. La société, dont la gérante est Laëtitia Bourgetel, est située au lieu-dit « Le Renardier » (entre Marçon et Beaumont sur Dême, route de l'Estière).



Le site est ouvert au public le mercredi, vendredi et samedi de 15 heures à 19 heures.

Laëtitia vous accueille sur les marchés, notamment à Château du Loir le samedi. Pour tous renseignements téléphonez au 07 71 61 01 96.



Installé depuis 1999 à Dissay sous Courcillon, Franck Froger est le gérant d'**USITECH** (entreprise d'outillage de thermoformage).

Les locaux devenant exigus USITECH investit les anciens locaux Tancogne lotissement de la Croix Caseau au mois de mars 2015. L'entreprise passe de 800m² à 1800m². Spécialisée dans les moules pour l'agroalimentaire, barquettes d'emballage intérieur des boîtes de chocolat, des macarons et des cosmétiques. La fabrication pour l'emballage des parfums est très complexe pour suivre la forme des flacons.

USITECH emploie 10 salariés plus 1 commercial qui vient de rejoindre l'équipe pour développer le secteur d'activité et à terme pouvoir créer de nouveaux emplois.

Suite à la cessation d'activité de Valérie Trottereau, le salon de coiffure de Marçon a été repris depuis le 1 décembre 2015 par Justine Rimbault. Une enfant du pays.

Un nom évocateur pour ce salon place de l'Église
« **Sublim & Moi** »

Coiffure Mixte et soins divers, les horaires d'ouverture :
Mardi, Jeudi, Vendredi 9h à 12h et 14h à 19h
Mercredi 9h à 14h
et le Samedi de 8h30 à 16h
Fermeture le Lundi.

Téléphonez pour vos rendez-vous le 02 43 44 65 71.



Restauration

Le P'tit Tacot a ouvert ses portes en juin 2015 à Marçon. Il est situé au 36 rue du Val de Loir donnant sur la place de l'Église.

Pour vous satisfaire **Pizzeria Crêperie et Snack** à consommer sur place ou à emporter.

En saison l'été ouverture 7/7 de 11h30 à 22h00. Venez découvrir de bonnes pizzas bien garnies et pleines de bonnes choses mais aussi des kebabs, des burgers maisons, des paninis, des salades gourmandes et le vendredi et le samedi des crêpes et des galettes.

Patrick Frette vous attend pour vous régaler. Vous pouvez réserver au 09 67 52 49 62.



Artisan

Sylvain Busson est installé à Marçon 14 chemin du Bois Blandin.

Il vous propose 20 ans d'expérience en carrelage faïence neuf et rénovation aussi bien en intérieur qu'en extérieur.

Pour le contacter les téléphones 02 44 52 57 79 et le 06 01 47 27 44 ou par mail sylvainbussoncarrelage@outlook.fr



Camping

Nouvelle délégation de service public pour le camping.
Reprise par la société « Family Camp ».

Bruno Gallien gérant avec Philippe Hervé et leurs épouses auront à cœur de développer et de faire prospérer notre camping atout majeur pour la commune de Marçon et la Vallée du Loir



Pays de la vallée du Loir

PARTICIPER AU DÉFI « FAMILLES A ÉNERGIE POSITIVE »

Le Pays de la Vallée du Loir se lance pour la troisième année consécutive dans le concours régional « Familles à énergie positive ». L'objectif est de lutter contre le changement climatique mais aussi d'économiser de l'argent, grâce à un concours d'économie d'énergie.

Les familles volontaires constituent une équipe, animée par un capitaine, pour représenter leur village, leur quartier, leur association ou leur entreprise. Les équipes doivent réduire leur consommation d'énergie d'au moins 8% à la maison : chauffage, eau chaude, équipements domestiques (électroménager, ...), uniquement par des changements de comportements et par des petits gestes.



Familles à énergie positive
engagées pour le climat !

Le concours se base sur le progrès global de toute l'équipe : peu importe d'où on part, l'essentiel est de progresser ensemble !

Les familles intéressées peuvent dès à présent s'inscrire. Parlez-en autour de vous ! Le concours se déroule du 1er décembre 2015 au 30 avril 2016.

Inscrivez-vous rapidement, le recrutement a commencé !

Par téléphone, en contactant l'Espace info Energie de la Sarthe, qui anime le concours : 02 43 28 47 93



L'année 2015 d'Ani'Marçon

Encore une année chargée pour Ani'Marçon avec notamment deux manifestations phares : Les Jardins du Loir et Marçon Classic.

Pour les jardins du loir du 12 avril la recette engagée l'année dernière, qui consiste en un mélange art et jardins, monte en puissance et satisfait le public de plus en plus nombreux. Bravo aux élèves de l'école pour leurs totems installés le long de la base de loisirs et qui ont résisté en grande partie toute la saison. La prochaine édition est déjà en préparation et nous comptons étendre le nombre d'exposants.

Après une belle réussite en 2014, Marçon Classic 2015 a battu tous ses records. Plus de 1.000 véhicules, une bourse d'échange complète et un public évalué à plus de 15.000 personnes sur les deux jours (dont près de 10.000 entrées payantes). Le site de



la base de loisirs arrive à saturation et il faudra peut être penser à une installation différente pour les prochaines éditions afin d'accueillir un nombre de véhicules en constante progression.

Un grand merci à tous les bénévoles et notamment aux jeunes recrues pleines d'enthousiasme et de volonté.

Retrouvez toutes les informations d'Ani'Marçon sur notre site internet www.animarcon.fr

Génération mouvement de Marçon

(Club de l'Age d'Or)

Le club compte 108 adhérents, il se réunit le 2^e jeudi et le 4^e jeudi de chaque mois sauf en juillet et en août pour des après-midis récréatifs (14h à 17h)

Le club organise un repas en mars, une journée « boules – pêche » sur le site du Lac des Varennes, un pique-nique en juin, un repas en octobre, un après-midi festif avec bûche de Noël .

Venez nous rejoindre pour enrichir le Club de l'Age d'or de votre présence et de vos suggestions

Président : M Gérard RICHARD

Secrétaire : Mme Josette BOULAY

Trésorière : Mme Bernadette BACLE



Le Centre Social Val du Loir c'est :

Un PÔLE ENFANCE :

- Accueil de loisirs 3 - 11 ans pendant les vacances scolaires,
- Sorties à la journée,
- Camps d'été 8 - 11 ans.

Contact : enfance@centresocial-valduloir.fr

Un SERVICE JEUNESSE :

- Activités Ado 11 - 17 ans pendant les vacances scolaires,
- Camps d'été 11 - 17 ans,
- Animations au collège (atelier théâtre, ...)

Contact : jeunesse@centresocial-valduloir.fr
07.82.71.30.15

Une CYBER BASE - Point Information Jeunesse (PIJ) :

- Orientation, accompagnement de projets, loisirs...
 - Formation baby sitter,
 - Accès à 2 postes informatiques
- Gratuits pour les adhérents
- Imprimante, scanner, copieur
 - Téléphone

Contact : accueil@centresocial-valduloir.fr

Un RAMPE :

Le Relais Assistantes Maternelles Parents Enfants :

- Ateliers « jeux et rencontres » pour les jeunes enfants et les assistantes maternelles. (Les jeudis matins)
- Soirées thématiques
- Aide administrative et juridique sur les contrats assistantes maternelles, bulletins salaires, calcul des congés.....

Contact : rampe@centresocial-valduloir.fr

Un SECTEUR FAMILLE :

- Sorties en famille
- Ateliers loisirs familiaux
- Aide au 1er départ en vacances
- Temps d'échange entre parents
- Soirées débat...

Contact : famille@centresocial-valduloir.fr

Une ÉPICERIE SOLIDAIRE :

- Aide alimentaire et accompagnement social
- Atelier de vie sociale (cuisine, budget, couture...)

Contact : famille@centresocial-valduloir.fr

www.centresocial-valduloir.com

Vous souhaitez devenir assistant(e) maternel(le) Comment faire ?

Vous souhaitez devenir assistant(e) maternel(le) afin d'accueillir de jeunes enfants confiés par leurs parents ?

La première chose à faire est de contacter l'**accueil de circonscription sociale le plus proche du Département**. Vous serez alors convié(e) à une réunion d'information pré-agrément.

A l'issue de cette réunion, vous recevrez un formulaire de demande d'agrément.

Pour en savoir plus sur le métier : tarifs, obligations, convention collective, contrat type...

http://www.assmat.cg72.fr/trouver_un_assistant_maternel_sarthe.aspx?pTag=Indispensables&RubTag=Parents

Contact : **Service Protection Maternelle et Infantile**

Direction des Circonscriptions de la Solidarité départementale
Département de la Sarthe



Pour connaître les coordonnées d'un assistant social près de chez vous

Tel. : 02 43 54 73 06

Le Rampe Accueil d'informations pour les assistantes maternelles et les parents au centre social de la Chartre sur le Loir au 02 43 44 40 97.

Renseignements et soutien également à la Mairie de Marçon 02 43 44 13 07.



Breizh Loire Racing Team

La saison 2015 de notre Team s'est achevée le 11 octobre dernier. Le bilan de notre saison est positif puisque tous nos objectifs ont été atteints. Thibaud PERRY se classe 3ème du championnat de ligue du Centre en catégorie Open et Marceau GOUGEON finit lui 17ème. Engagé également en championnat de France National MX1, Thibaud décroche un joli top 10 au général.

La saison s'est conclue de la plus belle des manières puisque nous avons eu le privilège d'accueillir la sélection du Maroc lors du Motocross des Nations fin septembre à Ernée devant plus de 60 000 spectateurs.

Preuve que notre Team commence à se faire une renommée, le vice champion de France National MX1, Morgan JACQUELIN s'est engagé avec nous pour une saison avec pour objectif d'aller chercher un titre du champion de France.

Nous tenons à remercier tous nos partenaires et toutes les personnes qui nous suivent. Merci à nos partenaires locaux :

Mairie de Marçon, USITECH, MICROTEC, MMA La Chartre/le Loir, SPORT2000 Vouvray/Loir.

Suivez la saison 2016 via notre site www.blrteam.com ou sur notre page facebook (breizh loire racing team). Nous organisons un repas dansant le samedi 5 mars 2016 à la salle communale.

Nos Sapeurs Pompiers

A ce jour (fin novembre 2015) - 123 Interventions
dont 75 % de secours à personnes
10 % d'incendies
15 % d'opérations diverses
(hyménoptères, fuite d'eau)

Pour l'effectif du centre :

18 sapeurs pompiers dont 2 femmes
(une infirmière protocole)

En 2015 2 nouvelles recrues.

Fabrice Guiard 38 ans électricien

Damien Police 17 ans étudiant

Faites le calcul

sapeur pompier+volontaire= MOI

Engagez-vous des valeurs de solidarité et de civisme que nous développons constamment en tant que sapeurs pompiers

Dès 16 ans engagez-vous.

Pour tout renseignement contacter le chef de centre, Capitaine Patrick Mathis au 02 43 79 90 92

Jean Yves Richard

Remise de médaille d'or pour 30 années au service de la population

La commune exprime sa profonde gratitude également pour son investissement sans faille au sein du conseil municipal depuis 30 ans également.



La gymnastique volontaire

a recommencé une nouvelle saison avec une légère diminution de licenciés du fait de la suppression d'un cours, cette année, nous avons 37 adhérentes.

Les cours sont assurés par Barbara, notre animatrice, ils sont toujours aussi dynamiques avec une nouveauté au programme le BOKWA en complément des activités actuelles de la zumba et du step.

Les cours ont lieu à la salle communale le lundi soir de 20h30 à 21h30 sauf pendant les vacances scolaires.



Vous avez envie de jouer dans un ensemble musical ?

L'Harmonie de Marçon a fait sa rentrée depuis le mois de septembre et propose de nouveaux horaires de répétition.

Si vous avez envie de participer au sein de cet orchestre aux différentes manifestations tout au long de l'année n'hésitez pas à rejoindre notre équipe.

Des répétitions sur mesure qui ont lieu tous les vendredis soirs à la salle communale sous la direction de Mathieu Champs.

Répétition de 20h15 à 21h15:

Répétition ouverte à tous les musiciens (tous âges et niveaux confondus) et à toutes les personnes voulant découvrir l'Harmonie.

Répétition de 21h15 à 22h30:

Répétition pour les musiciens confirmés.

Pour plus d'informations contactez Jean Pierre Richard, Président de l'Harmonie au 02 43 44 20 54 ou à jeanpierre.richard@akeonet.com



La bibliothèque

La bibliothèque municipale s'adresse à tous, enfants, adultes, marçonnais et non marçonnais. Elle est ouverte 3 jours par semaine, les lundis et mercredis après-midi et les samedis matins. Elle est dotée d'environ 1400 livres appartenant au fonds municipal, et d'environ 600 livres prêtés par la Bibliothèque Départementale de la Sarthe. Un système de navettes bimensuelles permet en plus de s'approvisionner régulièrement auprès de cette dernière. Le prêt des livres est gratuit.

La bibliothèque dispose d'un large choix de romans, polars, documentaires, BD pour adultes, ados et enfants, albums jeunesse, romans et documentaires jeunesse.

Les classes du primaire fréquentent la bibliothèque chaque semaine, les enfants de maternelle une fois par mois.

Une démarche, déjà amorcée fin 2014, en collaboration avec le RAM (Relais Assistantes Maternelles du centre social de La Chartre) afin de faire découvrir le monde des livres aux nourrissons, n'a malheureusement pas porté ses fruits. Les assistantes maternelles intéressées par cette initiative peuvent contacter directement la bibliothèque ou le RAM du centre social.

Accès PMR (personnes à mobilité réduite). Tel : 02 43 44 40 73



Le Club de Voile

Le club de voile de Marçon vous accueille du mois de mars au mois de novembre. Vous pourrez y pratiquer la voile en loisirs, en pratique libre ou sous forme de stage et de cours particulier, en compétition avec des entraînements les samedis après-midi pour les jeunes et les adultes.

Le club reçoit des écoles primaires, collèges, lycées, centre de loisirs ainsi que des groupes de comité d'entreprise, regroupement familiaux ou entre amis pour la découverte de la voile.

N'hésitez pas à nous contacter au 06.31.26.34.32 ou sur contact@cvmarcon.fr et à nous suivre sur facebook : www.facebook.com/ClubVoileMarcon, sur twitter: @VoileMarconetsurInstagram: CLUBDEVOILEMARCON



L'équipe du club de voile de Marçon vous souhaite ainsi qu'à vos proches de Joyeuses Fêtes de fin d'année.

École

Notre école est vivante !

Cette année encore, avec les enseignantes et les animateurs des ateliers périscolaires, nous poursuivons la réforme des rythmes scolaires. A l'unissons, nous proposons un projet de Voyage autour du monde avec les enfants des écoles maternelle et primaire. Ainsi, depuis le début de l'année, que ce soit en classe, à la cantine, en mosaïque, en théâtre, les enfants partent à la découverte de nouveaux continents et de nouvelles cultures.



Notre école est vivante, et les enseignantes vous ouvrent leurs portes une matinée avant chaque vacances alors, n'hésitez pas à venir découvrir les classes qui accueillent ou accueilleront vos enfants.

Malgré tous ces projets, la volonté d'offrir aux enfants un enseignement et des ateliers périscolaires de qualité, des équipements modernes et des locaux accueillants, une mobilisation de tous, parents, enfants et élus, nous n'avons pu éviter à la rentrée dernière une suppression de classe sur le RPI Beaumont-sur-Dême – Marçon.

Notre école est vivante, pour qu'elle le reste, inscrivez vos enfants à Marçon !

Je tenais à remercier tous les intervenants bénévoles qui ont donné de leur temps pour offrir des ateliers périscolaires aux enfants en 2014-2015 : Régine Ley en dessin, Julia Ross en anglais, M. Delavier pour l'apiculture.

Informations importantes concernant le transport scolaire :

Suite à une nouvelle réglementation, des gilets jaunes ont été remis aux enfants prenant le car. Ils ont **obligation de le porter** dès qu'ils quittent la cour de l'école afin de pouvoir monter dans le car. En cas de perte, il revient aux familles de racheter un gilet.

Rappel concernant le stationnement aux abords de l'école : pour la sécurité des enfants qui prennent le transport, nous vous rappelons qu'il est interdit de stationner devant l'église aux horaires du ramassage.



MEMENTO

MARÇON et alentours

ADMINISTRATIONS

MAIRIE de Marçon 02.43.44.13.07
Télécopie 02.43.44.69.01
Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9h à 12h30
samedi : 9h à 11h mercredi : fermeture
site : www.ville-marcon.fr e-mail : mairie@ville-marcon.fr

AGENCE POSTALE COMMUNALE 02.43.79.90.30
Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9h00 à 12h00 / 14h45*
Samedi : 9h00 à 11h30 / 11h30*
* Dernière levée

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DE LOIR
Place de l'Hôtel de Ville
La Chartre-sur-le-Loir 02.43.38.16.18

ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

ÉCOLE PRIMAIRE 02.43.44.69.20
ÉCOLE MATERNELLE 02.43.44.69.22
Garderie : lundi, mardi, jeudi, vendredi :
7h15 à 8h50 et 16h30 à 18h30

COLLÈGE PIERRE DE RONSARD - Av. de la Pléiade
La Chartre-sur-le-Loir 02.43.44.41.27

L.E.P. NAZARETH - Rue Abbé Dujarié
Ruillé-sur-Loir 02.43.44.44.30

LOISIRS • SPORTS • TOURISME

BIBLIOTHÈQUE (ouverte à tous accès PMR)
Lundi : 15h30 à 17h30 mercredi : 16h00 à 18h00
samedi : 10h30 à 12h00
fermeture en août 02.43.44.40.73

CAMPING DU LAC DES VARENNES (bungalows, mobilhomes)
Les Varennes 02.43.44.13.72
site : www.lacdesvarennes.com

OFFICE DU TOURISME DE LA VALLE DU LOIR (O.T.V.L.)
13 Place de la République
La Chartre-sur-le-Loir 02.43.38.16.60
site : www.vallee-du-loir.com info@vallee-du-loir.com

RANDONNÉE PÉDESTRE DU MARDI
Jacqueline Vedie 02.43.79.33.16

ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE
1 Place de l'Église 02.43.38.16.09

ASSOCIATIONS MARÇONNAISES

CLUB DE VOILE
Yann Chesné 02.43.63.08.59

CLUB DE TENNIS
Jacques Lambert 02.43.44.46.73

CLUB DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE
Mme Sylvie Chapeau 02.43.44.24.33

CLUB DES ARCHERS DES VARENNES
M. Hugues Véron 02.54.72.59.78

HARMONIE DE MARÇON
Jean-Pierre Richard 02.43.44.20.54

CREATION ARTISTIQUE DES ENFANTS
Marie-Luce Lombard 02.43.44.13.43

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS
M. Jérôme Faivre 02.43.44.63.37

SOCIÉTÉ DE PÊCHE
Bernard Gendron 02.43.76.91.04

AMICALE DES CHASSEURS
Yves Gorteau 02.43.79.07.67

ASSOCIATION DES CHASSEURS DE LOIRAY
M. Jean-Claude Gentil 06.12.64.34.56

CLUB DE L'AGE D'OR - GENERATION MOUVEMENT
Gérard Richard 02.43.46.35.22

FAMILLES RURALES (aides ménagères)
Bernadette Bacle 02.43.44.14.40

CARAIBES ESCALE
Martine Cavaillon 06.85.21.33.80

ANI'MARÇON
François Oger 06.82.49.82.49

BREIZ LOIRE RACING TEAM
Lionel Bodin 02.43.46.63.25

**COMMERCES & ENTREPRISES
MARÇONNAIS**

Commerces

BOULANGERIE, PÂTISSERIE

Au Blé d'Or 02.43.44.13.55

BOUCHERIE, CHARCUTERIE

M. Emmanuel Ligneul 02.43.44.94.34

BAR, TABAC

le P'tit Marçonnais 02.43.44.13.20

FROMAGES DE CHÈVRE FERMIERES

*EARL des Caprines Fromagères
ferme de la Champagne* 02.43.79.05.41

Restaurants

PIZZERIA CREPERIE SNACK

Le P'tit Tacot 09.67.52.49.62

RESTAURANT

Le Bœuf 02.43.44.13.12

LE KIOSQUE DU LAC

*Sandrine Damien
à la plage en saison* 06.36.06.86.52

Gîtes

L'ORLIARLIERE

Lorna Macwilliam 02.43.79.26.62
site : www.lorliarriere.com lorliarriere@orange.fr

LES PIES JACASSENT

Les Pies 06.79.57.39.96
site : www.lespiesjacassent.com contact@lespiesjacassent.com

Viticulteurs

DOMAINE DE LA ROCHE BLEUE A.O.C.

*Sébastien Cornille
La Roche* 02.43.46.26.02 / 06.27.99.76.74

DOMAINE DE CEZIN

*Amandine & Xavier Fresneau
Rue de Cézin* 02.43.44.13.70

DOMAINE DE LA TOUCHE

*Jean-Marc Rimbault
Rue de Cézin* 02.43.44.55.25/06.20.63.32.50

DE RYCKE BÉNÉDICTE

La Pointe 02.43.44.46.43

DOMAINE DE LA BORDE GAUDIN

Raveneau Dominique 02.43.79.45.77

DOMAINE LE BRISEAU

*nathalie Gaubicher Hérédia
Les Mortiers* 06.77.34.98.83

DOMAINE DES PIES BLANCHES

*Pierre Pradelle
Les Nérons* 02.43.31.50.64/06.16.08.29.39

Artisans & Entreprises

USITECH

La Croix Caseau 02.43.79.32.30

DOMINIQUE POMARÈDE Serrurerie, Ferronnerie

Maitre Artisan 02.43.44.53.74

GARAGE HERTEREAU Top Garage

*Vente-réparation-carrosserie-motoculture
La Champagne* 02.43.44.13.37

MICROTEC Informatique

Courtiron 02.43.79.36.36

CREATECH SARL Enseignes, signalisation, publicité

La Cendrinerie 02.43.79.10.10
site : www.createch.fr info@createch.fr

S.O.S DÉPANNAGE Electroménager

La Démée 02.43.44.15.64

ARTOTHEM Artistes (Mosaïque, bijoux, peinture, marquetterie)

La Grande Borde 02.43.79.24.49

LEY RÉGINE Artiste peintre

Les Hautes Blinières 02.43.79.90.85

LAETY'VEGET'O

*Laetitia Bourgetel
Le Renardier* 07.71.61.01.96

PASQUIER PATRICK Menuisier

L'Aitre Touzé 02.43.79.20.66

SUBLIM & MOI Coiffure

*Justine Rimbault
Place de l'Église* 02.43.44.65.71

SYLVIE TAO ZEN Cabinet de Médecine traditionnelle chinoise

Le Bourg 06.68.72.68.52 / 02.43.46.64.38

COMMERCES • SERVICES • SANTÉ • URGENCES

ADRESSES UTILES...

SARL ERGO FORM Yann Chardron
Formation continue santé & médico-social
La Cheverserie..... 02.43.79.90.12

SYLVALOIR Forêt & Paysage
Place de l'Église..... 02.43.46.05.28 / 06.30.09.07.10
site : www.sylvaloir.fr

JEAN LOUIS TREMBLAY Restauration de meubles anciens
Le Bruer..... 02.43.79.07.17

DENIS SIMON Charpente Couverture, Pose de girouettes
La Tripotière..... 02.43.79.90.38

SBI Mathias Rivière Charpente, couverture,
La Boulairie..... 02.53.67.90.95 / 06.83.95.98.32

TAXI EMELINE ROCHERON Tous transports
Conventionné transport malade assis
La Croix Casseau..... 06.73.75.35.58

SAINT-GEORGES GRANULATS Extraction sable et gravier
Le Grand Breuil..... 02.43.79.49.15

LE MOULIN DE LA DÈME meunerie bio
La Fosse Gaude..... 02.43.79.16.91

SYLVAIN BUISSON Carrelage Faïence
14 Chemin du Bois Blandin..... 02.44.52.57.79

SERVICES

COLLECTE DES ORDURES MENAGÈRES

Le jeudi de chaque semaine

CONTAINERS À VERRE ET PAPIERS-JOURNAUX

en permanence parking salle communale et à la Croix Casseau

DÉCHETTERIE LA CHARTRE-SUR-LE-LOIR

Lundi, mercredi et samedi : 14h-18h
Mardi, jeudi, samedi : 9h-12h et 14h-18h
(1m³ de déchets verts par foyer par semaine)

DÉPANNAGE, REMORQUAGE

Garage HERTEREAU
La Champagne..... 02.43.44.13.37

POMPES FUNÈBRES

MAISON DUPUY - 18 Place de la République
La Chartre-sur-le-Loir..... 02.43.79.02.99

GOUZÈNES sarl
Ruillé-sur-Loir..... 02.43.44.44.85

SANTÉ

Pharmacies

PHARMACIE PRINCIPALE - 1 Place de la Liberté
La Chartre-sur-le-Loir..... 02.43.44.42.58

PHARMACIE DE RUILLÉ
Ruillé-sur-Loir..... 02.43.79.04.22

Médecins Médecine Générale

Valentin BODELET
La Chartre-sur-le-Loir..... 02.43.44.51.31

Christophe BOYER
La Chartre-sur-le-Loir..... 02.43.46.86.33

François & Danille MARCHAND
Vancé..... 02.43.35.58.68

Grégory MOUDENS
Ruillé-sur-Loir..... 02.43.46.17.57

Ergothérapeute

Yann Chardon
Marçon..... 06.07.60.05.21

Ophtalmologiste

Monique POULAIN BERTRAND
Chahaignes..... 02.43.44.14.09

Masseurs Kinésithérapeutes

Francis RIGAUD - 23 Rue Joachim du Bellay
La Chartre-sur-le-Loir..... 02.43.44.42.04

Cabinet de Kinesitherapie
Ruillé sur Loir..... 02.43.44.47.24

Osteopathes

Carole LOMBARD
Chahaignes..... 02.43.79.89.07

Jean-Yves CHARABOUSKA
Eric HOWLAND
Ruillé sur Loir..... 02.43.79.62.48

Sébastien FORGET
Ruillé sur Loir..... 06.48.11.53.48

COMMERCES • SERVICES • SANTÉ • URGENCES

ADRESSES UTILES...

URGENCES

Pédicure Podologue

Johann THOUAIT
La Chartre-sur-le-Loir..... 02.43.79.12.09

Orthopédie Générale

Pharmacie
Ruillé sur Loir..... 02.43.79.04.22

Dentiste

Adeline VOLANT
La Chartre-sur-le-Loir..... 02.43.44.00.17

Prothésiste Dentaire

Pierre Mangold
La Chartre-sur-le-Loir..... 02.43.79.60.64

Orthophoniste

Claire SAINT-LOUBERT - 24 Rue François Coudreux
La Chartre-sur-le-Loir..... 02.43.46.81.85

Infirmiers à Domicile

Sandrine GUILLON
La Chartre-sur-le-Loir..... 06.37.64.37.34

CENTRE DE SOINS
Ruillé-sur-Loir..... 02.43.44.54.00

Acupuncture-Homeopathe

Grégory MOUDENS
Ruillé-sur-Loir..... 02.43.46.17.57

Analyses Médicales

MESNARD
Vouvray sur Loir..... 02.43.44.27.86

Radiologie

REMIL-MARDINI
Château du Loir..... 02.43.44.01.01

Vétérinaires Praticiens

DEBILLOT - SCHYNS
La Chartre-sur-le-Loir..... 02.43.44.42.65

SAMU.....	15
POMPIERS.....	18
POLICE.....	17
APPEL URGENCE EUROPEEN.....	112
PHARMACIE DE GARDE.....	3237
CPAM.....	3646
GENDARMERIE.....	02.43.44.40.18
CENTRE HOSPITALIER.....	02.43.44.77.77
CENTRE ANTI POISON.....	02.41.48.21.21
SOS MAINS.....	02.43.77.62.62
DISPARITION D'UN ENFANT.....	116000
ENFANCE MALTRAITEE.....	119
SIDA INFO SERVICE.....	0 800.840.800
SOS AMITIÉ.....	02.43.84.84.84
TABAC INFO SERVICE.....	3989

ADRESSES UTILES

CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

CCT DU VAL DE BRAYE
La Chartre-sur-le-Loir..... 02.43.38.13.58

TRANSPORTS (taxi et ambulances)

Emeline ROCHERON
Marçon..... 06.73.75.35.58

AMBULANCES Pierre FORGET
La Chartre-sur-le-Loir..... 02.43.79.08.84/ 02.43.79.68.00

ALIANCE AMBULANCES
Château du Loir..... 02.43.42.05.53

OFFICE NOTARIAL

Jean-Christophe MALEVAL
La Chartre-sur-le-Loir..... 02.43.44.50.54

AGENCES IMMOBILIÈRES

LHERSONNEAU IMMOBILIER
La Chartre-sur-le-Loir..... 02.43.44.40.81

CULTE RELIGIEUX

PRESBYTÈRE
La Chartre-sur-le-Loir..... 02.43.44.41.03

Les livres ont été toujours très présents cette année. En maternelle, chaque semaine un nouvel album était étudié. A la fin de la semaine le livre était mis dans un sac à album, sac dans lequel les enfants retrouvaient également une activité en lien avec celui-ci : mémoire des personnages sous forme de pêche à la ligne, correspondance des quantités. Les enfants étaient impatients d'emporter ces sacs à la maison. Le tirage au sort permettait de les répartir.

Chaque mois les élèves de maternelle allaient à la bibliothèque. Ce moment était très attendu des enfants. Tout d'abord un temps d'immersion dans les livres, d'histoires lues à la demande, aidait à faire le choix du livre emprunté. Michèle, Annie, Mme Chereau et les différentes animatrices étaient toujours attentives à chacun, lisaient les histoires demandées individuellement ou à un nombre restreint d'enfants

puis des histoires à toute la classe. Les visites à la bibliothèque se terminaient par un temps de chanson partagé ainsi que par une sucrerie. Je les remercie d'avoir fait partager leur passion de la lecture aux enfants.

Les élèves de CM2 y allaient chaque semaine.

Cette année nous avons de nouveau participé au « prix des incorruptibles ». Élèves de maternelle comme de CM2 ont lu, emporté à la maison, une sélection de 6 albums par classe. Ils ont donné leurs impressions dans un cahier d'or, spécifique à chaque livre. Quand ces livres ont fini d'aller chez chacun, un vote a eu lieu. Pour cette occasion la mairie nous a prêté sa salle du conseil, une urne et un isoloir. Les élèves ont ainsi pu vivre un moment fort dans les lieux où se déroulent des élections.

Projet Totems

A Marçon, les enfants ont une école avec une cour devant et derrière, un jardin potager à eux, des arbres- noisetier, cognassier et autres – et de l'herbe, beaucoup d'herbe. Ils ont aussi tout près un lac d'ancienne sablière. Ils y pratiquent la voile, l'exploration et l'installation de « totems ».

Il faut des rondins de bois de 2 mètres de long (comme on en voit en tas régulier dans la forêt voisine). Rondins dont on fait séparer un morceau de 50cm.

Ensuite, il faut :

1. Demander aux parents de vieilles choses dont ils n'ont plus besoin, ou dont ils ne savent pas encore qu'ils n'en ont plus besoin (passoires, moules à gâteaux, tuyaux, écumoirs...). Les porter à l'école.
2. Travailler une tête de totem en ajoutant, coulant, fixant, agrafant, peignant, grattant, repeignant. Et laisser sécher.
3. Demander aux CM2 d'inventer quelques villages de totems, avec leur histoire.
4. Avec l'aide d'adultes consentants, faire planter les rondins au bord du lac comme on veut, faire ajuster les têtes des totems sur leurs corps.

Fête des écoles

Sous le soleil enfants, parents et amis se sont retrouvés à Marçon pour la traditionnelle fête des écoles. La fête s'est déroulée dans la bonne humeur avec l'aide toujours précieuse des familles sans qui celle-ci ne pourrait se dérouler.

Elle a été pour moi l'occasion de remercier les différentes personnes avec qui j'ai été amenée à travailler pendant les 11 années passées à Marçon et de présenter Hélène Jeanneau qui a pris ma suite.

Marie Luce Lombard

Chère Gazette de Marçon

Nous profitons de l'occasion pour remercier toutes les personnes de la Mairie, Maire, adjoint(e)s et les personnes du service technique qui ont permis, d'œuvrer et aider à la réalisation des totems du lac ce dont nous sommes heureux et fiers mais toutefois pas autant que les enfants de l'école qui ont vécu

des moments inoubliables. Bien à vous.

Nous autres de l'Association pour le création des enfants.

Claude Ponti



VIE SCOLAIRE

Il y a 24 élèves 6 ce2, 12 cm1 et 6 cm2, une nouvelle Maitresse qui s'appelle Sabine Hue. On l'a connu le mardi 01 septembre 2015, jour de la rentrée des classes. Il y a aussi un nouvel élève. Nous, on s'est retrouvé tous dans la même classe. Notre classe est à Magon et il y a une cour avec des arbres, une table de ping-pong, un panier de basket. Dès fois, il y a les maternelles, ils viennent le matin et le soir. On a deux salles : une salle de travail et une salle d'activité. On fait de la musique dans la salle d'activité avec Benoît.

Malika Ronciere

Clément Aplati

Nous avons travaillé sur une histoire qui s'appelle Clément aplati. C'est l'histoire de Clément, un petit garçon sur qui, pendant la nuit, est tombé le tableau d'affichage. Clément est aplati.

En classe, on travaille sur un projet : on doit envoyer Clément le plus loin possible parce que dans l'histoire de Clément ses parents le mettent dans une grosse enveloppe pour le faire voyager en Californie. On demande de nous le renvoyer avec carte ou photo de leur pays ou ville.



Louis Grasely

On met du raisin dans une grande bassine. On écrase le raisin avec nos pieds. Après, on le met dans le pressoir, on tourne le haut du pressoir. Le jus de raisin sort. On met le filtre sur l'entonnoir, on verse le jus de raisin dans le bidon pour qu'il n'y ait pas de graines dans le jus de raisin. Eh voilà on le boit ?



Le projet en mosaïque avec Christophe

Le projet de mosaïque, c'est de représenter les continents. Moi, c'est l'Asie mais si non il y a : l'Océanie, l'Europe, l'Antarctique, l'Afrique et l'Amérique. Nous avons commencé à dessiner les tableaux puis les avons coloriés. Avant les vacances, le maire et l'adjointe du maire devaient dire ce qu'ils en pensaient. Et maintenant, nous sommes en train de faire la mosaïque. Après nous allons accrocher les tableaux dans la cour de récréation sur le mur de l'école. Nous le faisons le mardi et le vendredi après l'école pendant les naps.

Il y a des parents qui viennent aider Christophe. Il nous a expliqué comment nous allons faire. Nous nous sommes mis avec les autres groupes. Actuellement, nous cassons des bouts de carrelage pour faire la mosaïque.

Melissa Hodelin.



VIE SCOLAIRE

Tous les vendredis matins avant les vacances, on se réunit dans les salles de l'école élémentaire (élèves de maternelle et élèves de l'élémentaire). En octobre, nous avons servi des gâteaux, des betteraves avec de la crème fraîche, de la soupe au potiron et tout plein de gourmandises. Des parents sont venus nous aider. On a fait des jeux il y avait UNO, le blokus...

Alice Berleau



Jeudi 15 octobre, tous les élèves de l'école de Marçon se sont retrouvés dans la salle d'activité de l'école élémentaire. Nous avons cuisiné sur le thème de l'Australie. En groupe, des élèves de maternelle étaient mélangés avec les grands. Il y avait des parents pour nous aider. Nous avons préparé du Banana bread, des anzac, des dampers et de la betterave rouge crue.



Le théâtre, on le fait avec Françoise et c'est le mardi et le vendredi. On est séparé en 2 groupes. Les CE2 CM1 et les CM2 sont mélangés par groupes. Tout le monde aime ça le théâtre ? c'est très cool ; On le fait pour Noël, on prépare des scènes de Noël : il y a une scène des Pères Noël où ils font un défi et l'autre, c'est la mère Noël qui fait ses bagages.

Baune Julie

Le respect vis à vis des autres

Le respect, il y en a, mais parfois il n'y en a pas du tout.

Le respect, c'est très important parce que s'il n'y a pas de respect, la vie serait pleine de bagarres et ça ne s'arrêterait jamais.

C'est pour cela que le respect, c'est très très important pour tout le monde : pour moi, pour les autres enfants et adultes.



Les Maternelles



Depuis la rentrée de septembre, nous travaillons sur le tour du monde. Philéas, un hibou qui a vécu depuis de nombreuses années sur son chêne Fog à Marçon a décidé de partir en voyage autour du monde. Nous avons commencé par visiter l'Océanie et avons rencontré « la petite fille qui voulait voir le désert », « Yapa le petit Aborigène » et « le petit sorcier de la pluie ». Chaque week-end, Philéas revient à Marçon et passe du temps avec l'un d'entre nous.



Lors de la semaine du goût (du 12 au 16 octobre), nous avons fait des ateliers de cuisine. Nous avons découvert des courges et avons fait des soupes : soupe de potimarron, soupe de patidou, soupe de courge futsu black... Nous avons aussi découvert des saveurs sucrées : compote pommes-coings, compote pommes-châtaignes, compote pommes-poires.

Lors de cette semaine, nous avons aussi fait de la cuisine avec les CE2-CM1-CM2. Nous avons conçu des plats typiques de l'Océanie : Banana Bread, Dampers, Betteraves, biscuits Anzac(biscuits du guerrier). Nous avons, le lendemain, ouvert nos portes aux parents, papis, mamies, tontons, tatas... et avons joué avec eux après avoir dégusté nos préparations culinaires.

Depuis le retour de la Toussaint, nous sommes partis en direction du pôle nord. Nous y avons rencontré Zigomar et Pipioli, « Mirable le Pingouin » et « La grande ourse d'Ikomo ».

Projet d'année : LE TOUR DU MONDE

On fait un projet sur le tour du monde:

En mosaïque, chacun a choisi un continent : les pôles, l'Amérique, etc...



- Le théâtre, ça c'est ce qu'on fait en nap.
 - En classe, c'est le projet de Clément aplati !
 - Avec l'école, on se retrouve avec les élèves de maternelle à la fin de chaque période pour cuisiner et déguster des recettes du monde.
 - Avec l'école, on aide la course Sénagazelle. Certaines familles ont participé à la glandée pour récolter de l'argent. On donne aussi des fournitures scolaires pour la Sénagazelle.
- En classe, nous allons fabriquer des jeux de société pour les enfants du Sénégal.

Elie Hardy Aubourg



C'était il y a 70 ans

En 1945, à l'occasion de la célébration du 11 novembre, le conseil municipal avait souhaité rendre un hommage appuyé aux prisonniers de guerre et déportés de Marçon rentrés de captivité.

Le programme de la fête avait été conçu ainsi :

11h00 : Sonnerie de cloches

14h30 : Départ de la mairie d'une délégation composée du maire, de quelques conseillers ou adjoints et divers membres de sociétés locales pour se rendre au cimetière et déposer des fleurs sur les tombes des algériens.

15h00 : Rassemblement à la mairie : Municipalité, sociétés locales, anciens combattants des 2 guerres, prisonniers, déportés etc, et enfants des écoles. Défilé pour se rendre au monument aux morts – Dépôt de fleurs.

16h00 : Vin d'honneur offert aux prisonniers, travailleurs requis et déportés.

16h30 : Concert par la musique municipale

17h00 : Grand banquet chez Mme Bagna

21h00 : Grand bal public – Illuminations

La municipalité a dû faire appel à la générosité des Marçonnais pour offrir le banquet aux prisonniers et leurs épouses car elle-même n'en avaient pas les moyens. En effet, pendant toutes les années de guerre, la municipalité, en même temps qu'elle s'efforçait de maintenir une vie communautaire et civique, devait secourir les habitants les plus démunis et aider la population à faire face à la pénurie et au manque de main d'œuvre masculine.

Ces faits-là sont inscrits dans l'Histoire, ils proviennent du registre des délibérations du conseil municipal.

Pour la petite histoire et les anecdotes qui la composent, il faut consulter les témoins de cette période encore en vie. Il y en a, mais ils sont de moins en moins nombreux.

Figures d'autrefois

Le 23 avril 1963, au siècle dernier, donc, fut créé le Syndicat d'Initiatives de Marçon, ancêtre de nos Offices de tourisme. Il avait à sa tête plusieurs personnes entourées d'une bonne équipe,

Solange Dubreuil-Chambardel en était la présidente. Connue et populaire dans le village, elle mit son dynamisme, avec l'aide, notamment, de Messieurs Venant et Rethel à susciter des animations diverses et plus tard, en 1968, le renouveau de la fête patronale dite kermesse, dont le bénéfice alla au repas des anciens dès 1969, repas assuré bénévolement par tous les membres de l'association. La gestion du Plan d'eau encore embryonnaire, leur fut confiée à l'époque et assurée par Monsieur Venant.

La Municipalité avait décidé d'offrir aux personnes âgées de 70 ans et plus un colis chaque mois de mai ; Solange accepta d'organiser la mise en œuvre de ces cadeaux alimentaires : composition, achats avec le concours de bonnes volontés et la distribution en y associant les enfants.

Voilà la petite histoire d'événements qui jalonnent encore aujourd'hui notre vie locale.



Solange fut pour notre génération une figure amicale, proche de tous, chaleureuse et gaie ; ses actions qu'elle savait faire partager, ont influencé les personnes plus jeunes à qui elle disait « vous devrez nous remplacer plus tard ».

Elle était présente à la paroisse et catéchiste, fille attentionnée d'une mère très âgée, elle aimait les enfants, elle qui n'en n'avait pas eu et les accueillait généreusement chez elle, par exemple en abritant les vélos des filles et garçons de la campagne qui prenaient les cars scolaires.

Le souvenir des aînés disparus flotte-t-il encore, parfois, dans nos rues ?





Le Service Militaire Volontaire (SMV) est né de la volonté du président de la République de favoriser par un nouveau dispositif l'emploi et l'insertion sociale des jeunes en difficulté. Forte de son expérience sociale, l'armée de Terre assure, depuis le 1er juillet 2015, l'essentiel du soutien de ce nouveau dispositif.

Avec une expertise éprouvée et reconnue depuis 1961, dans le domaine de la formation professionnelle en Outre-mer au travers du Service militaire Adapté (SMA), l'armée de Terre met en œuvre tout son savoir-faire pour former et conduire à l'emploi avec succès plus de 5000 jeunes par an. Le SMV propose aux jeunes un parcours d'insertion vers l'emploi, de 6 à 12 mois, avec une compensation financière à hauteur de 313 euros par mois, au sein d'unités militaires spécifiques. Cette durée variable permettra d'offrir à tous les volontaires stagiaires un parcours individualisé qui s'organisera autour de deux piliers :

La Formation à la vie en collectivité dans un cadre militaire

La Formation professionnelle

<http://www.defense.gouv.fr/terre/presentation/service-militaire-volontaire/presentation-generale>

Les Travaux



Avancement du panneau entrée du bourg

Dans le but de sécuriser le déplacement des piétons et cyclistes au niveau de la Croix Caseau, les panneaux d'entrée en agglomération sur la RD 305 ont été déplacés de manière à inclure le lotissement de la Croix Caseau, le carrefour Croix Caseau route de Courtiron et RD 305, dans l'agglomération et ainsi à limiter la vitesse à 50 km/h. (attention aux radars!)

Une traversée sécurisée de ce carrefour pour les piétons est à l'étude.

Dans le même esprit de sécurité le remplacement du tuyau d'eau le long de la RD305, par le syndicat d'eau, a été l'occasion d'élargir la bande pédestre bitumée à deux mètres.

Au niveau du 52 de la route du val de Loir, le trottoir ne permettant pas le passage d'un piéton sur celui-ci,



Installation du surpresseur

un passage protégé a été créé pour permettre aux piétons de rejoindre le trottoir opposé. (CCVL)

Dans le même objectif, à l'occasion du changement de la conduite d'eau au niveau du pont d'ANAIS, par le syndicat d'eau, il a été créé un passage protégé, permettant aux piétons dont les pensionnaires d'ANAIS, de rejoindre directement le chemin d'accès à la base de loisirs. (CCVL)

La commune, a été contrainte de faire installer un régulateur de pression d'eau pour le « lotissement » des Borderies afin de permettre aux habitants de celui-ci de bénéficier en toutes circonstances d'un débit régulier et d'une pression d'eau correcte. Coût de l'opération 35 500 € à la charge de la commune pour participation à la dépense du syndicat d'eau.



Élément réglementaire incombant aux propriétaires riverains d'un cours d'eau non domanial.

D'une manière générale, le lit des cours d'eau non domaniaux appartient aux propriétaires des deux rives. Si les deux rives appartiennent à des propriétaires différents, chacun d'eux a la propriété de la moitié du lit suivant une ligne tracée au milieu du cours d'eau.

Ce droit emporte le droit pour le riverain, dans la partie du lit qui lui appartient, de prendre tous les produits naturels et d'en extraire la vase, du sable et des pierres, à condition de ne pas modifier le régime des eaux (article L 215-2 du code de l'environnement) et de ne pas modifier la section du cours d'eau.

En contrepartie, le propriétaire riverain a une obligation d'entretien du cours d'eau qui borde sa propriété conformément aux dispositions de l'article L 215-2 du Code de l' Environnement ci-après reproduit « ...le propriétaire riverain est tenu à un entretien régulier du cours d'eau ».

L'entretien régulier a pour objet de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique ou, le cas échéant, à son potentiel écologique, notamment par l'enlèvement des embâcles, débris et atterrissements, flottants ou non, par élagage ou recépage de la végétation des rives ».

Mais aussi le L.215-16 du code de l'Environnement ci-après reproduit « ...si le propriétaire ne s'acquitte pas de l'obligation d'entretien régulier qui lui est faite par l'article L.215-14, la commune, le groupement de communes ou le syndicat compétent, après une mise en demeure restée infructueuse à l'issue d'un délai déterminé dans laquelle sont rappelées les dispositions de l'article L.435-5, peut y pourvoir d'office à la charge de l'intéressé ».

TRAITEMENT INTERDIT

→ à moins de 1 mètre



*DES AVALOIRS,
BOUCHES D'ÉGOÛT,
GOUTTIÈRES,
GRILLES*



TRAITEMENT INTERDIT

→ à moins de 5 mètres

DES COURS D'EAU



*DES SOURCES,
PUITS, FORAGES*



*DES MARES,
PLANS D'EAU*



**Tous les utilisateurs de pesticides sont concernés :
PARTICULIERS, AGRICULTEURS,
COLLECTIVITÉS ET ENTREPRENEURS.**

En cas d'infraction, les peines encourues peuvent aller jusqu'à 75 000 € et 2 ans d'emprisonnement.

Travaux

Camping : aménagements des accès PMR (Personnes à Mobilité Réduite), sur le terrain réalisation d'une rampe d'accès au chalet d'accueil, aménagement d'un parking de stationnement et l'accès au snack. Dans les blocs sanitaires compléter les espaces handicapés avec des barres d'appui, poignées aux portes et alarme lumineuse sur les systèmes actuels.

Eclairage public : dans le cadre des économies d'énergies, coupure générale de l'éclairage la nuit de 23h00 à 6h00, restent deux éclairages allumés toute la nuit qui sont le projecteur face à la boulangerie et le lampadaire de la Croix Boisée.

Les derniers investissements :

Achat d'un véhicule DACIA DOKKER pour un montant de 9292,80 € avec une subvention de 2037 €

Achat d'un broyeur pour le tracteur pour un montant de 9294 € avec une subvention de 2200 €

Achat d'une tronçonneuse pour un montant de 699 € et un taille haies pour 599 €

Eclairage La Croix Caseau : dans un souci de réduire la pollution lumineuse et la consommation énergétique, suppression de 7 lampadaires, mise en place de luminaires à Leds qui permettent de réduire l'impact lumineux au sol et de n'éclairer que l'espace public. Cette opération est subventionnée de 20% dans le cadre de la D.E.T.R. (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux).

Protection incendie : remplacement de 3 poteaux défectueux, un au 11 rue de L'Aumonerie, un au lieu-dit La Roche et le dernier Les Bodines route de Beaumont qui a été déplacé pour des raisons de sécurité.

AVIS sur les nouvelles dispositions pour le fonctionnement de la mairie

concernant l'urbanisme et l'aide sociale.

Si vous devez déposer en mairie un document d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme.....) ou un dossier d'aide sociale, ces dossiers seront réceptionnés sur rendez-vous.

Merci d'appeler la Mairie au 02 43 44 13 07 le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h30.

Réglementation

LE BRÛLAGE DES DECHETS VERTS EST INTERDIT

Selon le code de l'Environnement, les déchets biodégradables de jardins et de parcs, des ménages et des collectivités territoriales sont appelés déchets ménagers et assimilés.

Selon l'article 84 du règlement sanitaire départemental, il est interdit de brûler à l'air libre les déchets ménagers et assimilés.

En Sarthe, le Préfet a pris le 26 avril 2012, un arrêté de prévention des incendies de forêt.

Dans cet arrêté, au titre du code forestier, le Préfet autorise effectivement l'emploi du feu pour l'incinération de végétaux du 1er octobre au dernier jour de février et sous conditions du 1er mars au 30 juin.

En revanche les végétaux concernés sont uniquement les végétaux issus d'exploitation forestière, de débroussaillage et de résidu de récolte.

Mais il n'autorise en aucun cas le brûlage des déchets de jardins produits par les ménages : tonte, tailles de haies et d'arbustes. Il faut faire une distinction entre les végétaux issus de l'entretien régulier des jardins et ceux issus de la gestion forestière en prévention des incendies. Donc le brûlage des déchets verts des particuliers est interdit et peut faire l'objet d'une amende de 450€. Des solutions alternatives au brûlage des déchets verts existent : l'apport en déchèteries, le compostage et le broyage. Pensez-y.

**LE BRULAGE
À AIR LIBRE
DES DÉCHETS VERTS
C'EST INTERDIT !**



COMPTE ADMINISTRATIF 2014

Section de fonctionnement > RECETTES

Libellé des chapitres	Montant	%
70 — Produits des services, du domaine et ventes diverses Recettes espace de loisirs - - Camps de vacances - Garderie - Redevances d'occupation du domaine public - Participation à l'Agence Postale - Participation de la CCVL aux salaires et charges des agents mis à disposition pour la voirie communautaire	146 823,11 €	12,50 %
73 — Impôts et taxes Taxes foncières et d'habitation - Taxe sur les pylônes électriques...	332 721,50 €	28,31 %
74 — Dotations et participations Dotations de l'Etat, du Département - Allocation compensatrice Taxe Habitation - Taxe Foncière - Taxe professionnelle	327 414,15 €	27,85 %
75 — Autres produits de gestion courante Revenus des immeubles...	126 040,73 €	10,73 %
013 — Atténuation de charges Participation salaires et charges - CAE - Cantine	39 089,53 €	3,33 %
76/77 — Produits financiers, Produits exceptionnels	2 242,83 €	0,18 %
042 — Opérations d'ordre de transfert entre sections	282,93 €	0,03 %
002 — Excédent de fonctionnement reporté	200 759,23 €	17,07 %
TOTAL	1 175 374,01 €	100,00 %

Section de fonctionnement > DÉPENSES

Libellé des chapitres	Montant	%
011 — Charges à caractère général Eau - Electricité - Combustible - Carburant - Fournitures d'entretien - Fournitures de petit équipement - Fournitures de voirie - Fournitures administratives - Charges locatives - Location mobilières - Entretien de terrain, de bâtiments, voies et réseaux, de matériels roulants et autres... Assurances – Frais d'actes – Fêtes et cérémonies – Publication – Frais d'affranchissement et de télécommunications - Concours divers - Taxes foncières...	178 774,52 €	23,16 %
012 — Charges de personnel et frais Personnel extérieur – personnel titulaire et non titulaire. Cotisations, assurances...	359 786,51 €	46,63 %
014 — Atténuation de produits Compensation Communauté de Communes du Val du Loir	90 154,00 €	11,68 %
65 — Autres charges de gestion courante Indemnités et cotisations retraite des élus - Service Incendie - Syndicat du Loir - SIVOS - Subventions...	102 373,17 €	13,26 %
66 — Charges financières Intérêts des emprunts	39 185,72 €	5,08 %
67 — Charges exceptionnelles	328,37 €	0,05 %
042 — Opération d'ordre de transfert entre section	1 099,73 €	0,14 %
TOTAL	771 702,02 €	100,00 %





Mariage de M. le Maire



Fête des jardins Land Art



Marçon hier



minute de silence en mémoire du 13/11/15



Noël 2014 à l'école



Remise galons Capitaine Patrick Mathis



11 novembre 2015



Expo artistes locaux 1/05/15



Land Art



Source de Ruisseau